ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délivrance

Question écrite n° 38656

Texte de la question

M. Lucien Degauchy appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur le manque de moyens en personnels dont souffrent nombre de préfectures et sous-préfectures, notamment les services délivrant les cartes d'identité et les passeports. A titre d'exemple, la sous-préfecture de Compiègne ne peut assurer la délivrance d'une carte d'identité en moins de six à huit semaines de délai, faute de personnel en nombre suffisant pour assurer le traitement des demandes chaque jour plus nombreuses. Le citoyen a ainsi l'impression d'être méprisé par l'administration qui met deux mois à lui répondre. De plus, les situations d'urgence personnelle ou professionnelle ne peuvent trouver de solution dans de telles conditions. Dès lors, il lui demande d'affecter en fonction des besoins particuliers de chaque administration préfectorale les personnels qui lui font si cruellement défaut, ce qui ne pourra que contribuer au souci de modernisation de l'administration et du soin d'accueil du public.

Données clés

Auteur : M. Lucien Degauchy
Circonscription : Oise (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38656
Rubrique : Papiers d'identité
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 mai 2004, page 3257
Question retirée le : 18 mai 2004 (Retrait à l'initiative de l'auteur)